



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 1482

Rapport d'inspection - Insta	Ilation électrique domesti	que BT / TE	BT existan	te
N° de rapport : 23/44	7	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *		
Concerne : contrôle dans le cadre d'une ver	nte contrôle périodique	/		
Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement	autres:	-,		
Concerne : ☐ contrôle dans le cadre d'une ver Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ Demandeur :	free de la V	Cl geroc	,1,10	Sek
Personne sur place :	de EAN de l'installation :	NE		
Adresse de la visite : Aller A. Ce	HAULE FATTENA	e, Mo.	- 699	o Wes
Date de visite : / Colo / Date d'émission	on: 10/06/11Références	client:	d	
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271	276 bis et dérogations 22 271	bis 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM as	bl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :		. White property of	The second	10 Th
Tension d'utilisation :	Protection générale du branch	nement:	A	1
✓3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V	Nombre de tableaux :	nombre de circ	uits terminau	x: 19
Contrôles par examen visuel, tests et mesur	res:			
Description	n'i 186 - January not, sen'i most, at aven'i fonces	En ordre	Pas en	n.a. ou
to earliests provide the country at all the contract at every afterine or			ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		of Louis, a study	1	980
Etat du matériel électrique installé		X	ALIED HIS PAR	V (33)
Mesures de protection contre les contacts directs			y	mus.
Mesures de protection contre les contacts indire	ects et fonctionnement des			Late to Section
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		Company of the last	NI JULI SUBJECT	The Section
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		0.00	X	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels				1000
Continuité des connexions équipotentielles prin				
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		,	X	887
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X	Car dup swee	1000
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		,	Lieb Junices	X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		X	ALC: MINISTER OF	23.61
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :		X	en orașon	E. 6.7
Résistance de dispersion de la prise de terre : Ω		X	Contraction of the Contraction o	
Identification des appareils de mesure : repr	ise dans le dossier équipement indi	viduel de l'agen	SOCOTECE	BELGIUM asbl
Manquements / Notes :	d Respire to English the Control of	195.36 16.8 N.U	alite late	0.08
Void ANDE	ON P			
MAN MARKET		***************************************		
Conclusion:	B 5 9 20 899220 8	F 100 100 West to		
☐ L'installation électrique est conforme aux pr		n contrôle péri	odique est à	effectuer
dans le délai prescrit par la réglementation	en vigueur.			3
L'installation électrique n'est pas conforme	aux prescriptions du R.G.I.E. Une	visite complén	nentaire est à	effectuer acte de exécuter
exécuter par le même organisme après mis	e en conformité au terme de 1	8 mois après s	ignature de l'	acte de
vente.	diámettro do construiro. Un sur	man aamalán	entaire set à	avécutor (
Les résultats du contrôle ne permettent pas	d emettre de conclusion. Un exa	men compleme	entaire est a	xecuter
par le même organisme en vue de compléte		a du dorsanda	nous sécont!	.
lom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception :				. 3

0215 - V8

Domenico



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 154623/100615/01
 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. □Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : Li VIV6 + Bloc Cur Si VIV
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
 □ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: **Absence de plan sleshique de l'installation **RAPSOCOTECTURE de l'installation **RAPSOCOTECTURE de l'installation **Certain de la comment de broches de Terre il est interact de broches de prise de Classe I. ** Une la multitude de prise BOOTECTURE B

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION